



Montreuil, le 21 février 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Education Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
de la ville, de la jeunesse et des sports
de l'Agriculture,
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 013-18

Objet : Préavis de grève pour le 8 mars.

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC CGT appelle à faire du **8 mars** une journée interprofessionnelle de manifestations pour porter les revendications des salarié-es en matière d'égalité salariale et professionnelle.

La Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du **8 mars**.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **8 mars**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr